

ASSEMBLEE GENERALE
Vendredi 24 janvier 2025 – 20h00

**COMPAGNIE DES FRANCS ARCHERS CHALONNAIS,
16, rue Paul Eluard – 71100 CHALON SUR SAONE.**

ORDRE DU JOUR :

- Accueil de la Présidente ;
- Rapport moral ;
- Etat des licences par Daniel PERREAUT, trésorier ;
- Bilan financier par Daniel PERREAUT, trésorier ;
- Bilan sportif 2022/2023 par Daniel TOUTIN ;
- Election du Comité directeur ;
- Présentation du bureau ;
- Projets de l'année 2025
- Présentation du Budget prévisionnel déplacements 2025, par Hervé HUMBLIN
- Présentation du Budget prévisionnel 2025 par Daniel PERREAUT, trésorier
- Questions diverses ;
- Clôture de l'Assemblée générale ;
- Parole aux invités.

- Pot .de l'amitié

Présents : Monsieur David ROUBIER, Président du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Saône et Loire
Monsieur Bruno ROCHETTE, Délégué aux Sports de la Ville de Chalon-sur-Saône
Les membres du Comité Directeur du club, Daniel TOUTIN, Bernard GROISON, Marc DIDIER, David ROUBIER, Estelle JAULT, Daniel PERREAUT, Hervé HUMBLIN et Marie-Line CHAPLIN.
Licenciés du club, voir feuille d'émargement jointe au présent compte-rendu

Excusés : Monsieur Pierre CARLOT, Adjoint aux Sports de la Ville de Chalon-sur-Saône
Madame Monique BREDOIRE, Déléguée aux Sports de la Ville de Chalon-sur-Saône.
Madame Bénédicte BRUNEAU, membre du Comité-directeur
Monsieur Xavier AUGAGNEUR, vice-président du Comité directeur
Monsieur Jean-Luc BOIS, vice-président du Comité-directeur

ASSEMBLEE GENERALE C.F.A.C. ELECTIVE

(vendredi 24 janvier 2025)

Bienvenue à toutes et tous.

Une nouvelle année civile s'ouvre devant nous, 2025. Quelle soit pour toutes et tous une année pleine d'épanouissement, de réussite, d'élan sportif mais aussi riche en émotion et d'attention pour vous et vos proches.

Ce soir, nous sommes réunis afin de réaliser le bilan de l'année sportive 2023/2024, pour parler de l'année 2024/2025, en sachant que la saison sportive 2024/2025 a débuté en septembre dernier et se terminera en août 2025 et renouveler les membres du Comité directeur de la Compagnie des Francs Archers Chakonnais.

Aussi, l'ordre du jour établi se décline de la façon suivante :

- Rapport moral de la Présidente ;
- Etat des licences 2023/2024 et 2024/2025 par Daniel PERREAUT, trésorier ;
- Bilan financier 2024 par Daniel PERREAUT, trésorier ;
- Bilan sportif 2023/2024 (*élaboré par Daniel TOUTIN et présenté par David ROUBIER*) ;
- Election des nouveaux membres du Comité directeur ;
- Projets de l'année 2025
- Présentation du Budget prévisionnel déplacements 2025 (*présenté par Hervé HUMBLIN*)
- Présentation du Budget prévisionnel 2025 présenté par Daniel PERREAUT, trésorier
- Questions diverses ;
- Clôture de l'Assemblée générale ;
- Parole aux invités.

Pot .de l'amitié

Vérification du Corum.

Corum de l'assemblée générale doit être de 10, il est de 22.

Etant atteint, je déclare l'Assemblée générale élective du club, la Compagnie des Francs Archers Chalonnais, ouverte.

Je précise que :

- le rapport moral, les bilans financier, les budgets compétitions et prévisionnel sont soumis aux votes à mains levées tandis que l'élection des membres du nouveau Comité directeur se réalise à bulletin secret.

- les vérificateurs aux comptes, cette année sont Maxime GARNIER et Jean-Philippe MOIRON. Qu'en est-il ?

Rapport Moral de la Présidente

Saison 2023/2024

Le samedi 2 septembre 2023, comme chaque saison depuis des années, maintenant, participation du club au Forum des associations culturelles et sportives de Chalon. Notre visibilité a été améliorée, de nouveau présent au Boulodrome.

Ce Forum a été suivi de la séance découverte à la Prairie Saint Nicolas, le dimanche 3

ME

septembre après-midi et des deux séances d'initiation du mercredi de 18 à 20h00, les 6 et 13 septembre.

Sandrine ROUSSENQUE, aidée de Marc DIDIER, Hubert MERLE et d'Estelle JAULT, assurent l'apprentissage des archers néophytes, Cette année fut particulière, Pour raison de santé (opération de l'épaule), Sandrine a été absente de novembre 2023 à avril 2024 des cours. Marc, Estelle et Hubert ont assuré les cours en son absence.

Les deuxièmes années, jeunes du mercredi sont sous la houlette de Daniel TOUTIN.

Une nouvelle compétition est venue remplacer 'le Challenge jeunes et U11 de Saône et Loire. Chalon a organisé la première manche en salle, le samedi 13 janvier 2024. Nos jeunes ont participé, Daniel TOUTIN vous en parle tout à l'heure.

La participation de nos jeunes aux 10ème jeux de Saône-et-Loire qui se sont déroulés au Creusot, le samedi 11 mai 2024.

Toujours deux créneaux alloués, le mardi soir à l'Ecole de perfectionnement/compétition. Laétitia et Evann ont œuvré ensemble les derniers mois de 2023 avant qu'Evann ne rejoigne définitivement le Comité régional Bourgogne Franche Comté de tir à l'arc, début 2024. Laétitia est ainsi employé à temps plein par le Comité départemental de tir à l'arc de Saône et Loire. Elle a assuré les cours jusqu'au mois de juillet.

Daniel TOUTIN, vous expose tout à l'heure, le bilan des compétiteurs du club.

Le club prend toujours en charge la moitié du coût de la prestation du cadre entraîneur du Comité départemental de tir à l'arc de Saône et Loire.

Il a reconduit le concept mis en place la saison sportive dernière, afin d'augmenter le nombre de participant en compétition, le remboursement d'inscription de compétition par le club. Trois compétitions faites, de la 3^{ème} à la 7^{ème} remboursées.

Le club permet également des séances de « tir libre », tout au long de la semaine, du lundi au dimanche, hors samedi, au gymnase Garibaldi, de septembre aux vacances de Pâques. Les créneaux de tir libre en extérieur n'ont pas de limite, hors les occupations du terrain par la Ville de Chalon-sur-Saône, le Groupe de retraite sportive, section tir à l'arc, l'Ecole de tir et des Cours de perfectionnement/compétition

De jeunes chalonnais ont fait partie, cette année encore, du groupe « jeunes espoirs de Saône et Loire ». Ils effectuent environ 3 stages de pratique à minima durant l'année avec d'autres jeunes des différents clubs de Saône et Loire. Ils sont tenus à réaliser des compétitions.

Le club a participé à la manifestation « Terre de jeu », à Chalon, le dernier weekend de juin 2024.

Cette année, le club a organisé :

- Le mercredi 13 décembre 2023, le tir de Noël. Une réussite cette année encore. Merci à Estelle et Hervé pour l'organisation.
- Le mercredi 17 janvier 2024, la galette des Rois du club.
- Le samedi 9 mars 2024, à midi, le repas de la Saint Sébastien, au restaurant « Le Petit blanc » à Charrecey.

MRE

- Le dimanche 17 mars 2024, tir de l'abat oiseau à la Prairie Saint Nicolas. Cette année, le Roy, arc classique est Jean-Luc BOIS, le Roi, arc à poulies, David ROUBIER et le Roitelet, Lucas.

Le club a réalisé diverses animations de tir à l'arc (un enterrement de vie de garçons, en juillet et une initiation pour un groupe de jeunes de la Direction du territoire d'action sociale Chalon-Louhans, Service ASEF – Aide éducative à domicile, en août).

Le club a aussi organisé lors de l'Ecole de tir, une séance découverte du tir à l'arc 3D au parcours situé au château de La Loyère, le samedi matin, 22 juin.

Je veux féliciter et encourager l'engagement des archers en compétition, Je veux louer et remercier les bénévoles du club qui œuvrent à la vie du club « au quotidien » (Ecole de tir, travaux de construction, d'aménagement, de réparation, de courses, et la liste est non limitative), ou « occasionnellement » lors des différentes manifestations réalisées par le club, Toute aide est la bienvenue. Merci à vous, sincèrement.

Je remercie aussi l'engagement des bénévoles qui donnent de leur temps pour aider à l'installation et à la désinstallation des équipements de la Prairie Saint Nicolas Cela reste des moments conviviaux et d'échange.

Je n'oublie pas de remercier Bernard GROISON et Charles BARILE pour leur constant dévouement à l'activité 3D. La pratique du tir 3D au sein du club ne demande qu'à se développer. N'hésitez pas à venir grossir les rangs. Notre terrain de tir 3D, dans les bois du château de La Loyère est sous convention avec la SMET, reconduit cette année encore.

Merci à la Ville de Chalon de la mise à disposition du gymnase Garibaldi, base du club en intérieur ; merci aussi, de la disponibilité du gymnase les samedis après-midi et dimanches et pour les créneaux possibles durant les congés scolaires,

Merci à la Ville de Chalon pour la mise à disposition de Sandrine ROUSSENQUE. Les nouveaux archers bénéficient de sa pédagogie et de sa compétence dans le domaine du tir à l'arc.

Merci à Chalon pour la mise à disposition du terrain de la Prairie Saint Nicolas. Ce terrain est la base de tir extérieur du club.

Je remercie également le Comité départemental de tir à l'arc pour les interventions dans notre club, de Laétitia.

Je remercie l'O.M.S. et la Ville de Chalon pour la subvention municipale accordée.
Je remercie le Département de Saône et Loire pour la subvention jeunes accordée.
Cette année, l'ANS ne nous a pas accordé de subvention car nous n'avons pas participé au challenge jeunes de la F.F.T.A.

Enfin, le club remercie les journalistes qui relayent auprès du public, les articles de presse concoctés par Daniel TOUTIN. Merci Daniel.

MLE

De notre côté, tout au long de l'année, le club a pu mettre à la disposition de la Ville de Chalon et de l'USEP, son mur de tir au gymnase Garibaldi et nos installations à la Prairie Saint Nicolas dans le cadre scolaire mais également de la santé.

Nous avons permis également, une animation tir à l'arc, au parcours 3D de La Loyère, a l'attention de jeunes de la Maison de quartier des Charreaux sous l'œil attentif de Bernard GROISON.

En salle, la section tir à l'arc de l'AGRS a pu organiser sa rencontre annuelle inter régionale, au gymnase Garibaldi et en période estivale, a pu profiter de nos infrastructures à la Prairie Saint Nicolas (mardi et vendredi matins) et à La Loyère.

Un point sur le site internet du club. Il a une place importante dans la communication des informations aux licenciés. Encore merci Hervé. Actuellement, le site du club glisse vers un nouvel hébergeur et la gestion sera reprise par Florian RICHARD, jeune archer.

Un outils de communication, venant en complément, Célia MOIROUX a repris les rênes du site C.F.A.C. Face book existant et du compte Astagram (chalonarchery). Watsapp vient compléter l'arsenal Un pôle de communication est né. C'est gratifiant, des jeunes s'impliquent.

Bilan moral soumis au vote : qui est contre ? qui s'abstient ? :

- **Votants : 22**

Contre : .

Abstention : .

→ **Accepté à 22 voix.**

Maintenant, comme de coutume, il est temps de passer au chapitre suivant de l'Assemblée générale, le point sur les licences et le bilan financier (compte de résultats), réalisé par Daniel PERREAUT notre trésorier.

Je lui cède la parole, avec plaisir.

Point sur les licences

- réalisé et présenté par Daniel PERREAUT, Trésorier

Saison 2023 / 2024 : 96 licenciés

Saison 2024 / 2025 : 86 licenciés, à ce jour. La différence est due à une baisse d'inscription de jeunes.

Proportion femmes / hommes, saison 2023/2024, 27% de femmes et 73% d'hommes

A ce jour, proportion femmes / hommes, saison 2024/2025, 24% de femmes et 76% d'hommes

Bilan financier

2023/2024, réalisé et présenté par Daniel PERREAUT, Trésorier

Bilan financier « compte de résultats », annexe 1

Bilan financier soumis au vote : qui est contre ? qui s'abstient ? :

- **Votants : 22**

Contre : .

WV

Abstention :

→ Accepté à 22 voix.

Bilan sportif

- Ecole de tir et Compte rendu sportif 2023 / 2024 : bilan préparé et présenté par Daniel TOUTIN

Bilan sportif « compte-rendu de la saison sportive 2023/2024 », annexe 2

ME

Election

PRESENTATION DES CANDIDATS AU COMITE DIRECTEUR.

Liste des candidats : Jean-Luc BOIS
Marie-Line CHAPLIN
Fabien COMPAGNON
Marc DIDIER
Bernard GROISON
Hervé HUMBLIN
Estelle JAULT
Jérôme LAVILLE
Hubert MERLE
Célia MOIROUX
Daniel PERREAUT
David ROUBIER
Daniel TOUTIN

VOTANTS

Rappel du Corum : 10

Désignation :	Nombre :
Licenciés au club	86
Votants potentiels	41
Présents	25
Présents votants	15
Procurations	7
Votants totaux	22

Dépouillement des bulletins par Gérald JEANDENANS et Florian RICHARD, tous les deux, archers de la Compagnie des Francs Archers Chalonnais.

RESULTAT DES VOTES

Désignation :	Nombre :
Listes complètes	9
Listes incomplètes	4
Nul	

Candidats :	barré:	Voix
Jean-Luc BOIS	0	22
Marie-Line CHAPLIN	3	19
Fabien COMPAGNON	0	22
Marc DIDIER	1	21
Bernard GROISON	0	22
Hervé HUMBLIN	1	21
Estelle JAULT	0	22
Jérôme LAVILLE	0	22
Hubert MERLE	1	21
Célia MOIROUX	0	22
Daniel PERREAUT	0	22
David ROUBIER	0	22
Daniel TOUTIN	0	22
Nombre de membres	13	

ME

Présentation du bureau

Le Comité directeur du club, La Compagnie des Francs Archers Chalonnais nouvellement élu compte à partir de la présente Assemblée générale électorale, 13 membres. Le nouveau bureau se constitue des membres suivants :

Trésorier : Daniel PERREAUT
Trésorier adjoint : Estelle JAULT

Secrétaire : Hervé HUMBLIN
Secrétaire adjoint : David ROUBIER

Président : Marie-Line CHAPLIN
Vice Président : Célia MOIROUX
Vice Président : Marc DIDIER

Bernard GROISON, Président d'honneur

MLC

Saison 2024/2025

BUDGET DEPLACEMENTS 2025 présenté par Hervé HUMBLIN:

Budget déplacement, annexe 3

Budget soumis au vote : qui est contre ? qui s'abstient ? :

- **Votants : 22**

Contre : .

Abstention : .

→ **Accepté à 22 voix.**

BUDGET PREVISIONNEL 2025 présenté par Daniel PERREAUT

Budget prévisionnel, annexe 4

Budget prévisionnel soumis au vote : qui est contre ? qui s'abstient ? :

- **Votants : 22**

Contre : .

Abstention : 5

→ **Accepté à -17 voix.**

COÛT DES LICENCES

Pour la saison sportive 2025/2026 :

Le coût des licences est remis à niveau. En effet, la Fédération Française de Tir à l'Arc a augmenté la licence de euros, lors de son avant dernière AG. Cette augmentation n'a pas été répercutée sur les licences du club en 2024/2025. L'augmentation sera appliquée pour la saison sportive 2025/2026.

Dans un souci d'harmonisation de la part club pour l'ensemble des licences, hors licence découverte, proposition de passer la part club pour tous à 44,50 €.

Proposition soumise au vote : qui est contre ? qui s'abstient ?

- **votants : 22**

Contre : ..

Abstention : .

→ **Accepté à 22 voix**

Projets pour la saison 2024/2025

FORMATION

Toutes candidatures à une formation sont les bienvenues. Je rappelle que dès 16 ans un archer peut entamer une formation d'entraîneur ou et une formation d'animateur ou encore d'arbitre. Un club a besoin d'entraîneur et d'arbitre. Les arbitres permettent à un club d'organiser des compétitions officielles F.F.T.A.

Cette année, un archer, David Roubier a entamée une formation d'arbitre fédéral. Je lui souhaite de réussir.

Le club pourra alors envisager de renouer à l'organisation de compétitions.

ME

Les formations sont payantes certes mais la prise en charge est intégrale (par le CD 71 de tir à l'arc et le club peut y participer) et le vestimentaire aussi (par le Comité BFC de tir à l'arc).

Au mois de mars, une rencontre/échange entre intervenants d'école de tir de différents clubs 71 se profile. Les expériences des uns et des autres peuvent être bénéfiques à l'évolution de l'apprentissage du tir à l'arc.

INFRASTRUCTURES :

Gymnase Garibaldi :

Le bardage vitré de la salle d'évolution du gymnase a été refait. Dans la salle, il reste à venir un éclairage par projecteurs à led pour le mur de tir par le service technique électrique de la Ville. Actuellement, le chauffage du gymnase est capricieux, il fonctionne trop ou pas assez. Surchauffe et sur froid, .peut-on avoir un équilibre.

PROJETS MATERIELS

- renouvellement de bâches pour les stramites.
- réfection de bêtes 3D pour le parcours de La Loyère.

PROJETS SPORTIFS

Cette saison 2024/2025, le club poursuit le remboursement aux archers aux mêmes conditions et aux mêmes tarifs que la saison dernière.

Voici,

- les conditions pour être éligible : des compétitions faites, (hors championnat et DRE), un nombre au dessus de 2 et inférieur ou égal à 7.
- La base des tarifs de remboursement par concours, demeurent, en euros : 7 pour les jeunes, 9 pour les adultes, et 11 pour les 3D.
- La charge du contrôle en revient à Daniel TOUTIN, Daniel PERREAUT et Hervé HUMBLIN.

La Compagnie prend toujours en charge les inscriptions des tireurs à tous les championnats (X71, XX de Bourgogne-Franche-Comté et XXX France), et en DR et DRE tant en individuel que par équipe de club.

La Compagnie prend toujours en charge les déplacements et hébergements des équipes de club DRE et 3D.

Projet pour cette nouvelle saison :

La participation de jeunes à la nouvelle compétition « Jeunes débutants CD 71 ».

La participation d'une équipe femme arc classique en DRE :

La participation d'une équipe homme arc classique en DRE :

La participation d'une équipe homme arc à poulies en DRE.

PROJETS D'ACTIVITES SPORTIVES

Participation du club au Forum des associations sportives et culturelles de Chalon, en

MKC

septembre prochain.

Organiser les séances de découverte à la Prairie, le dimanche après-midi qui suit le Forum et à la suite, les deux mercredis suivants, au gymnase Garibaldi.

De permettre la réalisation d'initiation de tir à l'arc si l'opportunité se présente.

De mettre à disposition nos infrastructures de tir à l'arc à la Ville de Chalon, à l'USEP et à l'A.G.R.S.

Enfin, cette année si le club a un nouvel arbitre, pour la saison 2025/2026, il envisage d'organiser une compétition. Une compétition dont le cadre pourrait être le Château de La Loyère.

PROJETS EXTRA SPORTIFS

Le mercredi 15 janvier dernier a eu lieu la galette des rois du club.

A noter dans les agendas, les manifestations à venir :

Le samedi 8 mars 2025 à midi, repas de la Saint Sébastien.

Le dimanche 23 mars 2025 à la prairie St Nicolas, l'Abat Oiseau

A noter, des groupes WHATSAPP sont opérationnels Ils sont utiles à la communication des informations internes au club.

QUESTIONS DIVERSES

Pas

INTERVENTIONS DES INVITES

Intervention de Monsieur ROCHETTE, représentant de la ville de Chalon-sur-Saône qui nous assure de son soutien.

Intervention de Monsieur ROUBIER, Président du CD 71 de tir à l'arc qui souhaite une bonne année sportive aux archers du club.

MB

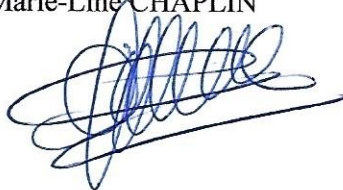
CLOTURE DE L'A.G.

Remerciement de la participation et de l'attention de l'assemblée.

Clôture de l'Assemblée générale de la Compagnie des Francs Archers Chalonnais 2025, et invitation au pot de l'amitié.

Fin de l'Assemblée : 22h20

La Présidente,
Marie-Line-CHAPLIN




MLC

PRODUITS		PREVUS	REALISES	CHARGES		PREVUES	REALISEES
SUBVENTIONS		5100,00	2975,00	FONCTIONNEMENT		4550,00	4006,81
	Ville Chalon	2500,00	2211,00		Assurances	1200,00	1166,96
	OMS	100,00	0,00		EDF	400,00	254,20
	Département	1000,00	764,00		Télécommunications	500,00	560,53
	ANS	1500,00	0,00		Frais bancaires	150,00	127,00
					Secrétariat	200,00	112,36
					Déplacements réunions	100,00	0,00
					Déplacements bénévoles	2000,00	1785,76
MANIFESTATIONS SPORTIVES		100,00	150,00	MANIFESTATIONS SPORTIVES		100,00	72,78
ANIMATIONS C.E		100,00	440,00	CHARGES PERSONNEL		4300,00	2897,00
					Cours perfectionnement	4200,00	2836,00
					Formations	100,00	61,00
LICENCES 2023/2024		7000,00	8870,00	MATERIELS ET EQUIPEMENTS		3700,00	3870,75
	Licences encaissées	7000,00	8870,00		Matériel 3 D	400,00	357,12
COURS		3600,00	4175,00		Matériel école de tir	2000,00	2849,71
	Cours initiation	1500,00	2050,00		Prairie	1000,00	542,77
	Cours perfectionnement	2100,00	2125,00		Gymnase	200,00	121,15
					Matériel Compagnie	100,00	0,00
VENTES EQUIPEMENTS ET MATERIELS		1900,00	2847,96	COTISATIONS		4135,00	5309,50
	Matériel école de tir	1500,00	1762,96		Licences reversées FFTA	4000,00	5153,50
	Produits finis	300,00	785,00		FFTA	100,00	125,00
	Location matériel	100,00	300,00		OMS	35,00	31,00
PRODUITS FINANCIERS Intérêts livret		1200,00	1417,52	COMPETITIONS EXTERIEURES		2700,00	2453,31
DONS		2000,00	1898,76		Inscriptions et déplacements des championnats X,XX,XXX		
	Renonciations frais	2000,00	1898,76	FRAIS FINANCIER ANCV		20,00	0,00
	Reprise sur provisions	3005,00	469,30	INTENDANCE MANIFESTATIONS		500,00	533,39
					St Sébastien 2024	300,00	293,00
					Intendance	200,00	240,39
				ACHATS PRODUITS FINIS		4000,00	4100,00
					Tenues club , équipes, divers		
TOTAL		24005,00	23243,54	TOTAL		24005,00	23243,54
SOLDE		0,00	0,00				

Au 31/12/2024

Compte courant = 479,54
Caisse espèces = 370,77
Livret épargne = 54029,83

Certifié conforme à l'original
Chalon, le 1/02/2025




BILAN SPORTIF ANNEE 2023/ 2024

L'année 2022 / 2023 a vu l'inscription de 96 archers

Sur ces 96 adhérents 29 d'entre eux ont participé aux différents concours organisés en Bourgogne Franche Comté

192 Inscriptions dans les différents concours ont été comptabilisées par ces 29 archers

Une dizaine de jeunes de jeunes se sont inscrits à l'école de tir cette année, 8 d'entre eux ont participé Au Challenge Jeunes réservés aux archers débutants plusieurs d'entre eux ont ramenés des médailles

Pas de classement individuel et par équipe car que 2 concours organisés

Une seule participante chalonnaise aux jeux de S et L Faustine PLANTE se hisse sur la seconde place du podium en u15

Une vingtaine de médailles ont été glanées dans les différents championnats

Champion de S et L :

En salle Bénédicte Brunneau S3D classique

François Nullans S1H poulies

David Roubier S2H poulies

En beursault David Roubier S2H poulies

En 3D Charles Baril S3H Arc Chasse

En TAE I Jean Luc Bois S3H classique

Champion de Bourgogne Franche Comté

Bénédicte Bruneau S3D classique en tir extérieur 60m

2 archers ont été sélectionnés pour les championnats de France

Bénédicte Bruneau en tir extérieur 60m 6^{ème}

Jean Luc Bois au Bouquet Provincial 3^{ème}

Une vingtaine d'archers sont dans le top 3 en S et L et une dizaine dans le top dix en BFC

Seule Bénédicte Bruneau est dans le top 10 en France elle se classe 7^{ème}

MLE

CHAMPIONNATS

	Prévu 2025	Réalisé 2024
<u>SALLE</u>		
26/01/2025 Inscription X71 Jeunes (Macon) x2	14,00	32,00
09/02/2025 Inscription XX jeunes (Auxonne)	10,00	0,00
16/02/2025 Inscription tireurs championnat XX (Is sur Tille)	40,00	50,00
02/02/2025 Inscription tireurs championnat X71 (Montceau) x7	77,00	60,00
<u>2025 Rbs compétitions > 3 concours (3-4-5-6-7)</u>	<u>400,00</u>	<u>330,00</u>
<u>TOTAL</u>	<u>541,00</u>	<u>472,00</u>

<u>TOURNOI PAR EQUIPES</u>		
Inscription équipes	20,00	20,00
<u>TOTAL</u>	<u>20,00</u>	<u>20,00</u>

<u>TOURNOI MIXTE ADULTES EN SALLE</u>		
mars-25 Inscription x71 équipe double mixte (1x15€)	15,00	15,00
<u>TOTAL</u>	<u>15,00</u>	<u>15,00</u>


<u>TIR BEURSAULT</u>		
sept.-24 Inscriptions X71	24,00	24,00
nov.-24 Inscription XX	8,00	8,00
<u>TOTAL :</u>	<u>32,00</u>	<u>32,00</u>

<u>CHALLENGE JEUNES</u>		
Déplacements	120,00	120,00
Inscriptions	60,00	70,00
Buvette (Chalon)		35,00
<u>TOTAL</u>	<u>180,00</u>	<u>229,74</u>

<u>TIR NATURE + 3D</u>		
Inscriptions tireurs championnat X71	30,00	29,00
Inscriptions tireurs championnat XX	40,00	36,00
<u>2024 Rbs compétitions > 3 concours (5 x 11€)</u>	<u>70,00</u>	<u>65,00</u>
<u>TOTAL</u>	<u>70,00</u>	<u>65,00</u>

<u>CAMPAGNE</u>		
avr.-24 Inscriptions tireurs Championnat X71	10,00	0,00
mai-24 Inscriptions tireurs Championnat XX	10,00	0,00
Inscriptions tireurs Championnat XXX	0,00	0,00
<u>TOTAL</u>	<u>20,00</u>	<u>0,00</u>

MS

Cahier conforme à l'original
Chalon s/saone, le 11/02/2025


TAEN (1 en 2024)			
juin-24	Inscriptions tireurs Championnat X	10,00	10,00
juil.-24	Inscriptions tireurs Championnat XX	10,00	0,00
15/06/2025	Inscriptions tireurs Championnat XXX	35,00	0,00
	TOTAL	55,00	10,00

TAEI			
juin-24	Inscriptions tireurs championnat X	10,00	0,00
juin-24	Inscriptions tireurs Championnat XX	50,00	50,00
27/07/2025	Inscriptions tireurs Championnat XXX (ST AVERTIN)	35,00	35,00
	TOTAL	95,00	85,00

OPTION 1		France	
	FRAIS KILOMETRIQUE / 0.60 EURO / KM		
juil.-24	TAE : ST AVERTIN (378 kms x 0,60) 1 archer	230,00	0,00
mars-24	Salle : Agen (571 km à 0.60 x 2) 0 archer	0,00	0,00
août-24	3D	0,00	0,00
août-24	CAMPAGNE	0,00	0,00
	TOTAL :	(230)	0,00

DRE			
	Inscriptions DRE hommes poulies	90,00	90,00
	Inscriptions DRE femmes classique	90,00	90,00
	Inscriptions DRE hommes classique	90,00	90,00
	TOTAL :	(270)	(270)

3 MANCHES (3 équipes)			
	27/4 - 11/5 - 1/6 ou 8/6 pas de lieux définis		
	Buvette	170,00	167,00
	Frais de transport véhicule carburant, péages (2 véhicules)	160,00	156,00
	Location camion	802,00	739,00
	TOTAL (sans inscriptions)	1132,00	1062,00
	TOTAL DRE	1402,00	1332,00

OPTION 2		Finale DRE (?)	
	Inscription finale	120,00	
	Plateaux repas	50,00	
	Hôtel tireurs	240,00	
	Repas tireurs	110,00	
	Location véhicule + carburant + péages	280,00	
	TOTAL	(800)	0

OPTION 3		24h de Belfort	
	Inscription équipe jeunes	60,00	
	Frais de transport véhicule carburant, péages	110,00	
	TOTAL :	(170)	0
	Jeux de Saone et Loire + bouquet		79,54

me

Sans option TOTAL GENERAL (sans finale)	2430,00	2340,28
avec option Déplacement XXX TAE	2700,00	
avec option 2 Finale DRE	3230,00	
avec option 3 24H Belfort	2600,00	
avec les 3 options	3670,00	

mk

Budget prévisionnel 2025

Annexe 4

	PRODUITS			CHARGES	
SUBVENTIONS			3091,00	FONCTIONNEMENT	4450,00
	Ville Chalon		2211,00	Assurances	1300,00
	Département		880,00	EDF	300,00
				Télécommunications	500,00
				Frais bancaires	150,00
				Secrétariat	200,00
				Déplacements réunions	100,00
				Déplacements bénévoles	1900,00
ANIMATIONS C.E			300,00	CHARGES PERSONNEL	4250,00
				Cours perfectionnement	4150,00
				Formations	100,00
LICENCES 2025/2026			8489,00		
	Licences encaissées		8489,00	MATERIELS ET EQUIPEMENTS	3700,00
				3 D	400,00
				Matériel école de tir	2000,00
COURS			3600,00	Prairie	1000,00
	Cours initiation		1500,00	Gymnase	200,00
	Cours perfectionnement		2100,00	Matériel compagnie	100,00
				COTISATIONS	5160,00
VENTES EQUIPEMENTS ET MATERIELS			2300,00	Licences reversées FFTA	5000,00
	Matériel école de tir		1500,00	FFTA	125,00
	Produits finis		500,00	OMS	35,00
	Location matériel		300,00		
				COMPETITIONS EXTERIEURES	2700,00
DONS			1900,00		
	Renoncations frais		1900,00	DR déplacements et championnats X,XX,XXX	2700,00
PRODUITS FINANCIERS	Intérêts livrets		1200,00		
				FRAIS FINANCIERS	ANCV
					20,00
				INTENDANCE MANIFESTATIONS	600,00
				St Sébastien 2025	300,00
				Intendance	300,00
		TOTAL	20880,00	TOTAL	20880,00
		SOLDE	0,00		

MCE
 Certifié conforme à l'original
 Chalon s/Saône, le 19/02/2025
